

# Une dernière fois à la présidence avant de tirer sa révérence

**GRAND CONSEIL** Les élus de la région ont préparé la session d'été, qui démarre lundi, et désigné son nouveau Bureau. C'est le PLR biennois Pierre-Yves Grivel qui a été nommé à la tête de la Députation francophone.

PAR MARISOL HOFMANN

Les politiciens de la région se sont réunis en début de semaine afin de préparer les dossiers qui les attendent lors de la prochaine session du Grand Conseil, qui aura lieu du 7 au 17 juin à la Festhalle de Berne, en raison de la situation épidémiologique.

La socialiste de Malleray Sandra Roulet-Romy a passé le flambeau de la présidence au PLR biennois Pierre-Yves Grivel, qui assumera cette fonction durant la prochaine année. «Je suis très honoré d'avoir l'opportunité d'assumer ce rôle une seconde et dernière fois, avant de tirer ma révérence et de céder ma place à la jeunesse et à de nouvelles idées», commente-t-il. Le Biennois de 68 ans compte se retirer définitivement de la scène politique à la fin de son mandat.

## Davantage de français à la tribune

Tom Gerber (PEV), de Reconvilier, a quant à lui accédé à la vice-présidence. «Les partis qui ont trois membres ou plus ont la priorité pour la présidence, qui fonctionne selon un système de tournus annuel. La dernière année de législature, le siège est ouvert aux petits partis. Après discussion, notre choix s'est porté sur l'unique élu PEV», explique le nouveau



Sandra Roulet Romy (PS), de Malleray, a passé le flambeau de la présidence au Biennois Pierre-Yves Grivel (PLR). ARCHIVES STÉPHANE GERBER

président de la Députation. Autre élection réjouissante pour ceux qui défendent les intérêts de la partie francophone du canton: celle du Tramelot Hervé Gulotti (PS), qui deviendra le premier homme du canton (son interview sera à lire dans notre édition de samedi). «En tant que président du Grand Conseil, il détient également un rôle d'ambassadeur de notre région et contribuera ainsi à faire rayonner nos valeurs et notre culture dans le canton», estime Sandra Roulet-Romy. «Un autre avantage est

que la langue française sera davantage pratiquée à la tribune», poursuit-elle. La Députation du Jura bernois et de Bienna romande a également épluché les dossiers qui occuperont le législatif ces deux prochaines semaines. Elle apportera notamment une attention toute particulière à la seconde lecture de la révision de Loi sur l'école obligatoire (LEO) qui avait déjà suscité de vifs débats à sa première lecture, l'hiver passé. «Nous interviendrons à nouveau afin de relever le problème de la



logopédie dans la partie francophone du canton», annonce Pierre-Yves Grivel. Sandra Roulet-Romy avait déjà insisté sur les différences de situation entre les deux régions linguistiques concernant ce point de la loi en particulier. Pour rappel, dans la partie germanophone, 80% des logopédistes sont employés par l'Etat, ce qui n'est qu'à moitié le cas pour les Romands, qui ont parfois les deux statuts, soit employés et indépendants. Les logopédistes indépendants craignent ainsi de disparaître au profit des servi-

ces publics (lire aussi Le JdJ du lundi 1er juin). «Nous espérons que cette problématique soit prise en compte dans l'ordonnance», ajoute la socialiste.

## Qui paiera la facture?

Parmi les affaires à l'ordre du jour concernant la région figure en outre celle de la pollution des sols. Une motion demandant la participation financière du canton aux surcoûts liés à l'élimination des parcelles contaminées de toutes les parcelles dont le taux de pollution du sol est inférieur à la va-

leur d'assainissement, soit celles situées en zone orange, avait été déposée par l'ancienne présidente de la Députation. Selon elle, il n'est pas admissible que des propriétaires de terrain, qui ne sont pas responsables des pollutions liées aux activités des anciennes usines Boillat, doivent supporter les conséquences financières.

La réponse du Conseil exécutif, qui recommande de soutenir la motion, a de quoi réjouir les membres de la Députation, tout comme les habitants concernés des communes de Lovresse et de Reconvilier. «Il s'agit d'un succès», se félicite la motionnaire de Malleray. «Il s'agira désormais de convaincre les groupes.»

Au niveau des interventions de députés régionaux abordées durant la séance de la Députation francophone et qui seront au menu de la prochaine session, retenons celle de l'agriculteur Anne-Caroline Graber (La Neuveville) pour l'abrogation de l'article 45, alinéa 3 du règlement du Grand Conseil, concernant la limitation de la durée de présence au sein d'une commission; celle du socialiste Peter Gasser (Bévilard) pour la création d'un fonds pour la formation professionnelle ou encore celle de Tom Gerber (PEV, Reconvilier) pour un enseignement immersif de la seconde langue nationale.

PUBLICITÉ

## # Grâce à Vous Pour Vous

# Où est-ce qu'une somme de CHF 25'000 pourrait-elle déplacer des montagnes ?

Nous célébrons les 25 ans de Fielmann en Suisse et souhaitons vous remercier en faisant un don de **5x 25'000 CHF** pour un projet caritatif. Quelle organisation mérite ce soutien ?

Nous avons hâte de lire vos suggestions sur [graceàvouspourvous.ch](https://www.graceàvouspourvous.ch).

